



Québec: les rues Cartier et St-Jean piétonnes cet été



PHOTO ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

Des commerçants de la rue Cartier voient dans cette mesure temporaire une forme d'expérience, qui pourrait à une piétonnisation permanente.

(Québec) Pour permettre aux marcheurs de déambuler en resp la distanciation sociale, l'avenue Cartier et la rue St-Jean seront partie réservées aux piétons les fins de semaine jusqu'à la fin de dans la capitale.

Publié le 15 mai 2020 à 13h17

GABRIEL BÉLAND

LA PRESSE



C'est ce qu'a indiqué vendredi la Ville de Québec. Mais celle-ci, contrairement à Montréal, n'a pas annoncé plus d'espace pour les piétons et les cyclistes dans ses rues résidentielles.

Cette mesure temporaire mise en place pour répondre à la pandémie pourrait avoir des effets durables. Les commerçants sur Cartier réfléchissent sérieusement à la possibilité de piétonner la rue pour de bon.

« C'est d'abord pour agrémenter les rues marchandes, pour augmenter l'affluence des piétons sur les rues piétonnières je pense », a expliqué vendredi le maire de Québec, Régis Labeaume. « C'est aussi pour permettre aux citoyens qui veulent aller à pied de le faire. »

La rue St-Jean était déjà piétonnière en été dans le Vieux-Québec. Elle le sera désormais aussi dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Cartier n'avait quant à elle pas l'habitude d'être réservée aux piétons en été.

L'expérience commence cette fin de semaine. Les autos pourront toujours circuler normalement et tôt le matin.

Des commerçants de la rue Cartier voient dans cette mesure temporaire une forme de test d'expérience, qui pourrait déboucher à une piétonnisation permanente.

« Que ce soit piéton, ça fait partie d'une volonté de la SDC sur du moyen terme », explique le directeur de la Société de développement commercial Montcalm, Jean-Benoît Bédard. « On veut prendre le temps de bien faire ça. L'expérience va nous permettre de voir s'il y a un potentiel. »

Le maire Labeaume a expliqué que la ville n'a pas ciblé elle-même ces trois rues marchandes. La possibilité était offerte à toutes les associations de commerçants et trois se sont proposées.

Sur la rue St-Joseph à Saint-Roch par exemple, les commerçants ont dû répondre à un sondage sur la question de la piétonnisation.

« Je considère qu'une rue piétonne, si elle n'est pas animée, s'il n'y a pas de vente de produits, ça n'a pas grand intérêt », explique l'un des commerçants sur St-Joseph, le propriétaire de l'Intermarché, Éric Courtemanche Baril.

« Je suis content qu'on reste accessible à tous. On n'a pas l'achalandage monstrueux qu'on avait autrefois, mais ce n'est pas plaisant de se promener sur St-Joseph à pied », croit-il.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.